Satellifax
Le premier quotidien de l'audiovisuel
N° 4339 – Vendredi 5 septembre 2014

A LA UNE 1
▪ **RTL :** la radio « bouge » car « l'immobilisme est dangereux »
CHAINES HISTORIQUES 2
▪ **France 2 :** cinq nouvelles séries et dix renouvellements cette saison
▪ **France 2 :** la chaîne a pris du « retard » sur les copros internationales mais y « travaille »
TNT 4
▪ **LCI :** fin programmée de la chaîne « sous sa forme actuelle », mais aucune autre décision prise
ENTREPRISES ET MARCHES 4
▪ **Très haut débit :** 2,3 millions d'abonnements au 30 juin (+32 % en un an), dont 715 000 FTTH
▪ **Televista :** renforcement de son activité de prestation antenne et diffusion
INSTITUTIONNEL 5
▪ **Numérique :** une large concertation préalable au projet de loi prévu pour 2015
▪ **Rapport Lamy / spectre UHF :** « un juste équilibre qui peut satisfaire les deux secteurs », selon le HD Forum
TV SUR CABLE,... 6
▪ **NextRadioTV :** volonté de lancer la chaîne RMC TV, conçue à partir de RMC
VIDEO, VIDEO A LA DEMANDE 6
▪ **Netflix :** signature d'un contrat avec la SACD et l'ADAGP
▪ **Canalplay :** 500 000 abonnés à dix jours du lancement de Netflix
RADIO 7
▪ **RNT :** le CSA devrait remettre son rapport « fin octobre, début novembre » au Parlement
▪ **Direct Radio :** l'application mobile lancée « fin septembre », selon Christopher Baldelli
DROITS SPORTIFS 7
▪ **Canal+ / Top 14 :** verdict le 9 octobre sur recours contre décision suspendant l'appel d'offres 2014-2018
INTERACTIVITE 8
INTERNET 8
JUSTICE 8
▪ **TNT :** retrait du recours de Fiducial contre les groupes TF1, M6 et NextRadioTV
DISPARITION 9
▪ **Joan Rivers :** décès de l'actrice et animatrice américaine
NOMINATIONS 9
▪ **Fleur Pellerin :** composition du cabinet de la ministre
▪ **Spect :** Jacques Clément et Nicolas Coppermann réélus président et vice-président
PROGRAMMES 10
▪ **M6 / Studio 89 :** Hélène Darroze, Michel Sarran et Philippe Etchebest dans le jury de *Top chef*
▪ **TF1 :** Arsène Wenger ne commentera plus le football
DISTINCTIONS 10
▪ **Grand prix des médias CB News :** le palmarès audiovisuel 2014
CLIN D'ŒIL 11
REVUE DE PRESSE 12
VERBATIM 13
AGENDA 14

VOYAGE
3ème chaîne découverte payante sur l'ADSL*
*source : Médiamétrie - Médiamat'Thématik - Vague 27 - Couverture 10 secondes 4 semaines - Univers ADSL - 4+
FOX

A la Une

RTL : la radio « bouge » car « l'immobilisme est dangereux »

« **RTL bouge**, **car le monde bouge** » **et que** « **l'immobilisme est dangereux** », a affirmé hier, lors d'une conférence de presse, **Christopher Baldelli**, président du directoire de RTL, pour résumer l'état d'esprit de la radio à l'aube d'une nouvelle saison. Il est vrai que la position de RTL évolue dans un paysage radiophonique en mutation. Toujours **largement leader en part d'audience** avec 11,1 %, elle est désormais **installée depuis plusieurs mois à la place de 2e radio de France en termes d'audience cumulée derrière NRJ**, avec une audience historiquement basse de **10,7 %** sur la période avril-juin (-1,3 point sur un an), selon l'étude 126 000 Radio de Médiamétrie. Mais le président du directoire a assuré que « **nos nouveaux programmes ne sont pas liés à une baisse d'audience conjoncturelle** ». Au contraire, RTL veut « ouvrir un nouveau chapitre ». Elle compte pour ce faire sur les deux grosses nouveautés de sa grille : **Laurent Ruquier**, qui a quitté Europe 1 pour succéder à Philippe Bouvard (toujours présent le week-end dans *Allô Bouvard*) aux commandes des *Grosses Têtes*, et **Yves Calvi**, recruté pour remplacer Laurent Bazin aux commandes d'une matinale aux audiences déclinantes.

Ruquier à l'honneur

Le premier était à l'honneur hier avec une présentation de grille en forme d'émission des *Grosses têtes* (ce concept de conférence-émission, auquel ont également eu recours Radio France et Europe 1, est décidément à la mode en cette rentrée). Les réponses aux questions ▪▪▪

■ ■ ■ posées par Laurent Ruquier renvoyaient directement à l'actualité des différents animateurs de la grille, largement renouvelés dans leur ensemble. Exceptions notables : **l'arrivée de Thomas Hugues et Sidonie Bonnec pour animer la nouvelle émission de soirée**, *La curiosité est un vilain défaut* (20h-22h). Ce nouveau rendez-vous, qui succède aux soirées sport proposées par la station depuis dix ans, marque la première incursion sur les ondes radiophoniques du présentateur de *Médias, le magazine* sur France 5. En outre, **Jean-Michel Zecca** et l'animatrice **Jade** animeront le week-end à 13h30 le rendez-vous *Ça ne manque pas d'airs*, où ils interrogeront des invités sur leurs goûts musicaux.

« Le sujet, c'est rester leader »

Le transfert de Laurent Ruquier constitue sans doute le plus gros défi de la radio de la rue Bayard en termes d'audience cette saison. Comment réagiront les auditeurs, alors que le congé donné à Philippe Bouvard, fin 2000, avait entraîné une chute massive de l'audience, obligeant la radio à rappeler rapidement son animateur emblématique ? « **Il ne faut pas s'attendre à des miracles dès le premier mois** », a dit **Jacques Expert**, directeur des programmes et de l'antenne de RTL. Christopher Baldelli s'est également montré prudent : « **Nous ne nous attendons pas à court terme à ce que ce programme fasse aussi bien** » que Philippe Bouvard, mais « **nous l'attendons sur un temps plus long** ». « **Le sujet**, **c'est de rester leader** » sur cette tranche, a-t-il souligné. Rappelons que, contrairement à l'épisode malheureux précédent, Philippe Bouvard a conservé une présence sur la station le week-end.

Laurent Ruquier sera confronté, sur la tranche 16h-18h30, à la concurrence de Cyril Hanouna et de son émission *Les Pieds dans le plat*, sur Europe 1.

Interrogé sur sa volonté de rattraper NRJ en audience cumulée, Christopher Baldelli a là aussi fait montre de prudence : « **Je ne fais pas de pronostic là-dessus**. » Le président du directoire a inscrit dans le long terme l'ensemble des évolutions de grille, renouvelée « à 90 % » depuis 5 ans. « Nous faisons plus que juste un changement de programmes » avec cette nouvelle grille, qui se veut un reflet de « RTL d'aujourd'hui et de demain », selon les mots du président du directoire.

Sur le plan économique, le coût de grille de la station est « stable », et le chiffre d'affaires publicitaire « n'est pas en augmentation », a affirmé Christopher Baldelli à *Satellifax* en marge de la conférence de presse.

Photos de la conférence sur www.satellifax.com. Accès direct à : http://satfax.fr/140905 – aussi onglet « photos » dans notre application iOS et sur m.satellifax.com ■

Chaînes hertziennes historiques

France 2 : cinq nouvelles séries et dix renouvellements cette saison

La fiction de France 2 s'annonce cette saison « dans la continuité » de la précédente, forte des succès d'audience obtenus sur ses deux cases du mercredi et du vendredi. Les investissements sont stables à 120 M€ cette année. L'offre sera toujours constituée d'unitaires (environ 30 %) et de séries avec, pour ces dernières, cinq nouveautés annoncées et dix renouvellements. Sans oublier la fiction courte quotidienne.

C'est dans « un **contexte plutôt favorable** », qui suscite « satisfaction et encouragement », selon les termes de **Thierry Sorel**, directeur de la fiction de **France 2**, que la chaîne a présenté hier à la presse son **programme de fiction pour 2014-2015**. Le genre, déployé les mercredis et vendredis soir, a réalisé sa « **meilleure saison depuis 5 ans** avec une **moyenne de 3,6 millions de téléspectateurs** [sur l'ensemble des tranches, soit 1 x 90' ou 2 x 52', ndlr] et **plus de 14 % de pda** », a souligné **Thierry Thuillier**, directeur de l'antenne et des programmes de la chaîne.

La case du mercredi a ainsi réalisé, la saison dernière, son « record depuis quatre ans avec 13,6 % de pda ». Quant à celle du vendredi, elle est « au plus haut depuis sept ans avec 15,1 % de pda », a-t-il poursuivi, égrainant les succès, dont les quatre soirées au-dessus de 20 % de pda ou encore cinq où ***Candice Renoir*** (Boxeur de Lune) a été leader avec plus de 5 millions de téléspectateurs.

France 2 est donc contente de sa fiction – qui a occupé 64 soirées de prime time et proposé **103 heures inédites** – et l'« **effort sera poursuivi en 2014-2015** », a assuré Thierry Thuillier. Mais pas de révolution à attendre : comme l'an passé (nos informations du 10 septembre 2013), cette nouvelle saison se fera « **dans la continuité** » avec un « **investissement stable** cette année **à 120 millions d'euros** », a indiqué Thierry Sorel, précisant que son équipe travaille avec une « cinquantaine de producteurs ».

Diffusion cette saison des deux derniers épisodes de *Nicolas Le Floch*

Continuité dans les **lignes éditoriales** – la case du mercredi qui « se confronte au monde qui est le nôtre » et la soirée du vendredi toujours policière –, dans la « **démarche qualitative** » menée par l'équipe fiction et, donc, dans l'offre avec, aux côtés des deux prime hebdomadaires, « une **fiction quotidienne** qui s'est installée j'espère définitivement », a-t-il précisé. ***Parents, mode d'emploi*** (80 x 3', Elephant Story), rendez-vous post-JT lancé le 4 novembre dernier (en pré-JT), revient donc en « 3e saison » : hier, la série a franchi les 4 millions de téléspectateurs, s'est d'ailleurs félicité Thierry Thuillier. Par ailleurs, ***Vestiaires*** (40 x 2'30, Astharté & Cie, Les Films d'Avalon) entamera sa 4e saison. ■ ■ ■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Chaînes hertziennes historiques

■■■ La programmation fiction 2014-2015 proposera « **cinq séries inédites et dix séries renouvelées** », a indiqué Thierry Sorel, soulignant la « montée en puissance, année après année », de ce format par rapport à l'unitaire. ce dernier représente aujourd'hui environ 30 % de l'offre fiction de France 2. Aucun arrêt n'est envisagé cette saison, a-t-il expliqué, interrogé sur ce point, annonçant en revanche **la fin de *Nicolas Le Floch*** (La Compagnie des Phares & Balises), policier atypique car en costumes, **après les deux derniers épisodes** (45'), programmés cette saison.

Trois nouveautés arriveront cette saison dans la case du mercredi : ***Chefs*** (6 x 52', Calt Production), série feuilletonnante se déroulant dans la brigade d'un chef interprété par Clovis Cornillac, ***Accusé*** (6 x 52', Troisième Œil Story), série aux épisodes bouclés, adaptée d'*Accused* de la BBC, sur les destins qui basculent de six personnes se retrouvant devant le tribunal, et ***Nina*** (8 x 52', Barjac), qui fait aborder à France 2 un nouveau genre : la série hospitalière. Elles rejoindront donc ***Détectives*** (8 x 52', Delante TV), ***Hôtel de la plage*** (6 x 52', En Voiture Simone, Bakéa Productions, LM Production, Gaumont Télévision) ou ***Fais pas ci, fais pas ça*** (6 x 52', Elephant Story), pour une 7e saison « qu'on appelle la saison des culs nus entre nous », a raconté Thierry Sorel en souriant : les Bouley et Lepic se retrouvent dans un camp naturiste. Cette année sera aussi l'occasion de découvrir enfin, deux ans et demi après la première saison, la suite des ***Hommes de l'ombre*** (6 x 52', Macondo, Tetra Media Fiction).

Julien Bugier remplace Benoît Duquesne à l'animation des « soirées continues »

La case du mercredi continuera parallèlement sa programmation d'unitaires de 90', avec par exemple ***Arletty*** (Flach Film Production), qui mettre en scène Laetitia Casta dans le rôle-titre, ou, dans le nouveau genre du film catastrophe, ***Piège de glace*** (GTV). Elle accueillera également de nouvelles « soirées continues », soit un téléfilm suivi par un débat, dont l'animation sera assurée par **Julien Bugier**, en remplacement de **Benoît Duquesne**, décédé cet été. Quatre rendez-vous sont déjà annoncés : ***La Loi*** (K'ien Productions), sur les débats précédant le vote légalisant l'IVG, avec Emmanuelle Devos dans le rôle de Simone Veil, ***Des roses en hiver*** (Flach Film Production), sur la fin de vie, ***Borderline*** (Alchimic), sur les dérives de la police, et ***Un fils*** (Kwaï), sur le viol.

Du côté du vendredi – case ayant gagné « 400 000 téléspectateurs par rapport à la saison précédente », selon Thierry Sorel – deux nouveautés seront programmées : ***Duel au soleil*** (6 x 52', Elephant Story), polar se déroulant en Corse porté par Gérard Darmon et Yann Gaël, et ***Le Passager*** (6 x 52', EuropaCorp Television), adaptation du roman de Jean-Christophe Grangé.

Et comme on n'abandonne pas une série qui marche, ***Candice Renoir*** reprend du service pour dix nouveaux épisodes, tout comme ***Chérif*** (10x52', MakingProd). Le nouveau duo des ***Petits meurtres d'Agatha Christie*** (90', Escazal Films) occupera quant à lui l'antenne « un mois entier » à l'automne, a annoncé Thierry Sorel, qui a également souligné le « bond » réalisé par ***Caïn*** (8 x 52', DEMD Productions) – de retour en saison 3 – qui a gagné « 600 000 téléspectateurs entre ses saisons 1 et 2 ». France 2 programmera aussi, notamment, de nouveaux épisodes de ***Boulevard du Palais*** (90', GMT Productions), de ***Deux flics sur les docks*** (2 x 95', GTV), de ***Vaugand*** (90', GMT Productions), etc., et poursuivra sa collection des Dames avec ***Dame de feu*** (90', Dajma), également adapté du roman d'Alexis Lecaye. ■

France 2 : la chaîne a pris du « retard » sur les copros internationales mais y « travaille »

Cette saison, **France 2** poursuit sa politique en matière de fiction « dans la continuité » de la saison précédente, avec une offre centrée sur des séries et unitaires français en prime time et une série courte quotidienne post-JT (lire ci-dessus). Pour autant, la chaîne poursuit ses réflexions et explore d'autres pistes, a indiqué hier **Thierry Sorel**, directeur de la fiction de France 2, lors de la conférence de presse de présentation du programme 2014-2015.

L'un des chantiers toujours en cours concerne la **coproduction internationale**. « Pour être très franc, **le groupe a pris un peu de retard** », a reconnu Thierry Sorel, ajoutant : « **On y travaille**. Pour l'avenir, c'est **un des axes très forts et structurants**. » Le développement des ***Bonaparte*** – projet porté par **Cinétévé** avec la société anglaise **Red** annoncé dès la rentrée 2012 – se poursuit, a-t-il ainsi indiqué, soulignant la « complexité des montages » des coproductions internationales.

France 2 se positionne « de manière très sérieuse sur des formats »

Par ailleurs, France 2 « commence à **se positionner de manière très sérieuse sur des formats** », « principalement et prioritairement avec des **chaînes européennes** », voire, mieux encore, des « chaînes européennes de service public », a-t-il assuré. Thierry Sorel n'a toutefois pas cité de nouveaux projets, hormis ***Accusé*** (6x52', Troisième Œil Story), série adaptée d'*Accused* de la BBC qui sera programmée cette saison, et ***Broadchurch***, adaptée par Shine France Films d'après la série éponyme produite par le même groupe pour ITV. Ce projet est entré en « **précasting et repérages** », a-t-il précisé, refusant de donner un calendrier de production.

Ce positionnement sur les formats recoupe d'ailleurs un autre sujet toujours en chantier dans la chaîne : **le 26'**. L'équipe de la fiction a ainsi « **un développement sur un format** et […] **réfléchit au mode de programmation** » qui, si le projet avançait, pourrait se faire **en « plusieurs épisodes d'affilée »** en soirée. Rappelons que **TF1** a tourné cet été des **pilotes** de ***Personne n'est parfait*** (titre provisoire, ex-*Little Mom*, Scarlett Production, AB Groupe), série de 26' **adaptée de l'israélienne *Haverot***, en vue, a priori, d'une programmation en prime time (nos informations des 4 juillet et 14 janvier).

Pour Thierry Sorel, le format du 26' se heurte, ■■■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

■ ■ ■ en France, à une **contradiction** : « Son efficacité potentielle contre la réalité de la mise à l'antenne. » « C'est un **format quasi-idéal pour traiter la comédie**. Il nécessite **un rythme quotidien**, une dynamique… C'est peut-être le format idéal en termes de production, en revanche, il va **à l'encontre des habitudes des Français**, [basées sur] des soirées longues ».

Pas de chantier sur le 26' quotidien, faute d'argent et de temps

Or, le **26' quotidien**, s'il a été un temps évoqué il y a quelques années, **n'est plus au programme**. « C'est un sujet extrêmement structurant, qui nécessite une véritable organisation avec des **choix budgétaires lourds** », a expliqué **Thierry Thuillier**, directeur de l'antenne et des programmes de la chaîne, mettant en avant la « situation budgétaire de France Télévisions et de France 2 ». Il a également considéré que c'était « **un chantier sur plusieurs années** » ; « **On en reparlera éventuellement l'année prochaine** », a-t-il ajouté, faisant allusion à l'**échéance du mandat de Rémy Pflimlin l'été prochain**.

Enfin, interrogé sur le développement de **nouveaux formats courts**, Thierry Thuillier a indiqué que « des pilotes ont été faits ». « On ne va rien s'interdire, mais on s'emploie à **consolider et améliorer *Parents, mode d'emploi*** », programme court (80x3'), produit par Elephant Story, lancé en novembre dernier, a-t-il expliqué. « Aujourd'hui, a-t-on les finances suffisantes pour, en parallèle, mener une deuxième aventure ? Je crois que non », a conclu Thierry Thuillier. ■

TNT

LCI : fin programmée de la chaîne « sous sa forme actuelle », mais aucune autre décision prise

La chaîne d'information du groupe TF1, **LCI**, **« n'existera plus sous sa forme actuelle au 1er janvier 2015 »**, a-t-on appris hier d'une source syndicale. **Catherine Nayl**, directrice générale adjointe à l'information du groupe TF1, et **Eric Revel**, directeur général de LCI, en ont **fait l'annonce aux salariés mardi**, lors d'une réunion informelle. **Impossible toutefois**, à ce stade, **de savoir ce qu'il adviendra de la chaîne**, pas même si elle rendra sa fréquence. **« Tout est sur la table »**, indique-t-on en interne. La possibilité de **faire de LCI une « news factory »** d'une vingtaine de journalistes alimentant le site MyTF1 News, évoquée dans la presse, n'est ainsi **qu'une « idée parmi d'autres »**. Sont également possibles une candidature pour la fréquence libérée par NRJ Paris en Ile-de-France, et une matinale diffusée sur TMC (*Satellifax* d'hier citant *Libération*). Un groupe de travail doit prochainement rendre ses conclusions, et l'avenir définitif de LCI sera fixé lors d'un **CE extraordinaire qui doit se tenir dans les quinze prochains jours**. Quoi qu'il en soit, un plan social semble inévitable. Pour rappel, la chaîne LCI emploie **247 collaborateurs**, dont 130 lui sont directement rattachés (nos informations du 15 juillet).

Lettre des salariés au CSA

Inquiets de leur sort, **ceux-ci ont d'ailleurs publié** hier, en fin d'après-midi, une **lettre ouverte au président du CSA**, Olivier Schrameck, pour lui demander « dans les plus brefs délais un entretien avec les membres du CSA ». « Après votre décision incompréhensible, **aucune perspective n'est permise** », déplorent-ils dans ce texte, affirmant que **« la France est devenue un pays où une autorité administrative indépendante peut décider de la vie ou de la mort d'un organe de presse »**. « Vous avez trouvé un moyen d'affirmer votre indépendance face à l'exécutif. Nous en sommes les dommages collatéraux », reprochent-ils encore au CSA.

Sans être un épilogue, cette décision scelle en partie le sort de LCI, dont le combat pour la gratuité avait repris il y a presque un an, après l'adoption dans la loi sur l'indépendance de l'audiovisuel du 15 novembre 2013 d'un amendement permettant au CSA d'autoriser le passage d'une chaîne de la TNT payante sur la TNT gratuite. En mai 2014, lors de son audition devant le CSA, le pdg du groupe TF1, Nonce Paolini, avait argué que « LCI a 20 ans, et 20 ans, ce n'est pas un âge pour mourir » (nos informations du 12 mai). Il expliquait alors qu'en cas de refus du CSA, il n'aurait pas « d'autre choix » que la fermeture de la chaîne. Mais à la suite de la décision (négative) du 29 juillet (nos informations du 20 août), le groupe TF1 a laissé planer l'incertitude sur le sort de sa chaîne, jusqu'au 28 août où Martin Bouygues a indiqué que « Nonce Paolini et ses collaborateurs travaillent sur l'avenir de LCI » (nos informations du 29 août). ■

Entreprises et marchés

Très haut débit : 2,3 millions d'abonnements au 30 juin (+32 % en un an), dont 715 000 FTTH

Le nombre d'abonnements au très haut débit en France a continué de progresser au deuxième trimestre pour atteindre **2,3 millions d'accès**, soit 570 000 abonnements supplémentaires en un an (+32 % en un an), selon l'Observatoire du marché des communications électroniques de l'**Arcep** publié hier. Sur ce total, les abonnements en **fibre optique** de bout en bout (FTTH) s'établissent à **715 000**, en hausse de 68 % sur un an, soit +290 000 abonnements. **Le taux d'abonnement** à ces offres atteint désormais **21 %** et le taux ■ ■ ■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Entreprises et marchés

■ ■ ■ d'abonnement à une offre à très haut débit toutes technologies confondues est supérieur à 20 %, souligne l'Autorité. Au 30 juin dernier, 11,6 millions de logements (+29 % en un an) étaient éligibles au très haut débit, dont 3,4 millions en FTTH (+36 % en un an).

Le nombre d'abonnements au haut débit, c'est-à-dire ceux dont le débit maximum descendant est inférieur à 30 Mbit/s, s'élève à 23,1 millions (+45 000 en un trimestre). Au total, **le nombre d'abonnements au haut et très haut débit fixes** atteint **25,4 millions**, en croissance de 175 000 en un trimestre et d'un million en un an (+4 %) à fin juin 2014. ■

Televista : renforcement de son activité de prestation antenne et diffusion

Le groupe **Televista**, éditeur de la chaîne **Vivolta**, poursuit parallèlement le développement de son **activité de prestation antenne et diffusion pour le compte de chaînes tierces** (offre TOA ou « Televista On Air ») et annonce **plusieurs accords**. La société vient ainsi de renouveler pour plusieurs années son contrat de prestation avec **Numéro 23** et a conclu des contrats de prestations pluriannuels avec le groupe de chaînes payantes **LCTVI** (L'EnÔrme TV, Campagnes TV et La Chaîne Théâtres) détenu et dirigé par **Sébastien Vilgrain**. Depuis le 1er septembre, Televista assure ainsi la gestion des antennes du groupe. Par ailleurs, la société, qui est partenaire du groupe La Poste depuis 2009, « accompagne la direction de la communication du réseau dans l'intégration de la Chaîne TV des bureaux de Poste dans sa stratégie numérique ».

Enfin, Televista a conclu un **accord industriel** avec **Atlantis TV**, leader français des métiers de postproduction, qui lui apporte le support industriel et technologique nécessaire au fort développement de cette activité.

A travers son **offre TOA**, Televista souligne « proposer sur le marché français **une offre unique et low cost couvrant l'ensemble des fonctions back-office des métiers de l'audiovisuel** (microprogrammation, autopromotion, productions light, […] coordination de la diffusion, gestion du replay, formation aux progiciels métiers…) », fait valoir la société dans son communiqué. « En couvrant de manière globale ou à la carte chaque maillon de la chaîne jusqu'à la diffusion, **Televista On Air se positionne ainsi comme le leader français de la prestation low cost**, assurant déjà la gestion de six antennes (Numéro 23, La Poste, Vivolta, L'EnÔrme TV, Campagnes TV et La Chaîne Théâtres) et est en discussion avec d'autres clients potentiels », précise-t-elle.

EchoStar : le futur satellite EchoStar 105 sera construit par Airbus

L'opérateur satellitaire américain **EchoStar a sélectionné Airbus Defence and Space pour la construction d'un nouveau satellite**, a annoncé hier la filiale d'Airbus. Le groupe n'a pas précisé le montant du contrat.

L'**EchoStar 105**, qui doit être lancé fin 2016 et couvrir l'ensemble du continent américain, sera le 48e satellite construit sur la base de la plate-forme Eurostar E3000, créée en mars 2004. Il sera placé sur la position orbitale 105° Ouest, où il remplacera le satellite AMC-15. Il proposera notamment des services de télédiffusion.

Airbus Defence and Space, numéro deux mondial de l'industrie spatiale derrière Boeing, a souligné que le contrat lui permettait de remporter la construction d'un troisième satellite en peu de temps aux Etats-Unis. ■

Institutionnel

Numérique : une large concertation préalable au projet de loi prévu pour 2015

Matignon va lancer une large concertation préalable à la loi numérique qui devrait arriver au Parlement début 2015 (nos informations d'hier), a indiqué hier la secrétaire d'Etat chargée du Numérique, **Axelle Lemaire**, lors d'une intervention aux rencontres de l'Udecam. La loi numérique « sera précédée d'une concertation […] publique, et **tous les acteurs du secteur et les citoyens seront appelés à y participer**, de façon collaborative […] avec des outils innovants élaborés par le Conseil national du numérique », a déclaré la ministre. Cette concertation sur les enjeux économiques, sociétaux et juridiques du numérique « durera environ six mois […] pour s'achever en janvier », a-t-elle précisé. ■

Rapport Lamy / UHF : « un juste équilibre qui peut satisfaire les deux secteurs », selon le HD Forum

Le HD Forum a salué hier, dans un communiqué, les analyses et les solutions proposées par **Pascal Lamy** sur **l'avenir de la bande UHF** dans son rapport remis lundi dernier à la Commission européenne, et fait valoir son soutien à l'application de celles-ci à la France. Rappelons que l'objet de la mission confiée à l'ancien dg de l'OMC était de définir **le partage de la bande des 700 MHz entre la télévision et le haut débit**, afin de satisfaire au mieux une demande croissante. Pascal Lamy a proposé **un processus en trois étapes « 2020-2030-2025 »**. Ces fréquences, actuellement exploitées par la TNT, devraient être totalement affectées au haut débit sans fil dans toute l'Europe d'ici 2020 (avec une tolérance de deux ans). Les fréquences inférieures à 700 MHz ■ ■ ■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

■ ■ ■ seraient alors préservées pour les radiodiffuseurs hertziens, dans le cadre d'un plan de transition, jusqu'en 2030. Enfin, un bilan devrait être réalisé d'ici 2025 afin d'évaluer l'évolution des technologies et du marché (nos informations de mardi).

Pour le HD Forum, « l'accès aux 700 MHz pour les opérateurs télécoms à l'horizon 2020 – qui ne devraient pas en avoir besoin avant cette échéance – et la sécurisation des fréquences inférieures à 700 MHz au moins jusqu'en 2030 pour la radiodiffusion constituent **un juste équilibre qui peut satisfaire les deux secteurs** tout en préservant l'application des politiques audiovisuelles, les évolutions vers l'élargissement de la HD et l'introduction de l'UHD, ainsi que le développement des services mobiles ».

« Pour atteindre ces objectifs, le HD Forum souhaite qu'**une concertation avec les acteurs du secteur** soit rapidement engagée afin de déterminer des conditions de libération de la bande 700 MHz raisonnables pour le secteur audiovisuel français, et en particulier le **maintien d'un minimum de six multiplex TNT nationaux** ainsi que les compensations financières induites par ce transfert », souligne-t-il. Le rapport Lamy a été remis à la commissaire européenne chargée des Télécommunications et des Nouvelles technologies Neelie Kroes. Il reviendra à la prochaine Commission européenne, qui entrera en fonction en novembre, de faire des propositions sur la base du rapport Lamy. ■

TV sur câble, satellite, ADSL, mobiles

NextRadioTV : volonté de lancer la chaîne RMC TV, conçue à partir de RMC

NextRadioTV veut lancer, en 2015, **RMC TV**, **projet de chaîne TV sur câble**, **ADSL et satellite**, **conçue à partir de la radio RMC**, a annoncé hier **Alain Weill**, pdg de NextRadioTV, lors des rencontres de l'Udecam.

Alain Weill a expliqué vouloir « donner le choix aux auditeurs et téléspectateurs entre écouter la radio et regarder en replay ou en direct, sur une tablette ou un téléviseur ». « **Les émissions de RMC**, **en particulier les talk-shows**, **seront de plus en plus transformées en émissions télé**. On pourra aussi les voir sur les box ADSL, câble et satellite. Cela ne demande pas des moyens gigantesques », a-t-il précisé en marge de la conférence. Dans un talk-show, « **le son compte pour 75 % et l'image 25 %** », a-t-il estimé.

Rappelons que NextRadioTV a déjà mis en place un projet similaire avec **BFM Business**. La chaîne propose essentiellement des JT et des débats filmés dans les studios de la radio BFM Business, mais aussi des documentaires. Dotée d'un budget d'environ 8 millions d'euros, cette chaîne, lancée il y a quatre ans, est diffusée sur câble, ADSL, satellite et sur la TNT en Ile-de-France, où elle s'apprête à migrer du canal 34 au canal 30.

Les trois priorités du groupe NextRadioTV, qui possède RMC, RMC Découverte, BFM TV et BFM Business, sont l'information, la vidéo et la convergence entre les médias, a en outre expliqué Alain Weill. « **Les radios deviennent des chaînes de télé**, **mais il faut faire de la vraie télévision**, **et non pas mettre des caméras de surveillance dans les studios** », a-t-il lancé. ■

Vidéo, vidéo à la demande

Netflix : signature d'un contrat avec la SACD et l'ADAGP

La SACD et l'ADAGP ont **signé un contrat avec Netflix** qui autorise le service de SVOD américain **à utiliser les répertoires des deux sociétés**, en échange d'une **rémunération des auteurs** « correspondant à l'utilisation de leurs œuvres » pour son activité sur les territoires français, belge et luxembourgeois, ont-elles annoncé hier dans un communiqué. « L'accord garantit une stricte égalité de traitement du droit d'auteur entre toutes les plates-formes présentes sur le marché français », précisent la SACD et l'ADAGP.

Interpellé sur Twitter au sujet de cet accord, **Pascal Rogard**, directeur général de la SACD, a précisé que **« sur la réglementation**, **nous demandons toujours l'application du décret Smad »**. En mars, la SACD avait appelé à une action commune des professionnels pour faire face à l'arrivée de Netflix, notamment en demandant que la directive SMA prévoie désormais qu'un service vidéo respecte les lois du pays où il est diffusé et non celles du pays où il est basé (nos informations du 28 mars). ■

Canalplay : 500 000 abonnés à dix jours du lancement de Netflix

Canalplay, le **service de SVOD du groupe Canal+**, **vient de franchir les 500 000 abonnés**, a annoncé hier le directeur général des activités médias et contenus du groupe Vivendi, **Arnaud de Puyfontaine**, aux rencontres de l'Udecam. Cette nouvelle est rendue publique **à dix jours du lancement français** du service de SVOD américain **Netflix**, qui ambitionne de toucher 10 % des foyers français dans les 2 à 5 ans (*Satellifax* de lundi). Sur son compte Twitter, **Manuel Alduy**, directeur de Canal OTT, a commenté : « Half a million. #tchitcha ». En mai, le président de Canal+, Bertrand Meheut**,** revendiquait 400 000 abonnés à Canalplay (*Satellifax* du 19 mai). ■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Radio

RNT : le CSA devrait remettre son rapport « fin octobre, début novembre » au Parlement

Le **CSA devrait transmettre au Parlement et au gouvernement son rapport sur la radio numérique terrestre (RNT) « fin octobre, début novembre »**, a indiqué hier à *Satellifax*, en marge de la conférence de presse de rentrée de RTL, **Patrice Gélinet**, membre du Conseil, président du groupe « Radio analogique et numérique ». Toutes les possibilités sont ouvertes à ce stade quant aux conclusions du CSA sur la suite du déploiement de la RNT, lancée à **Paris**, **Marseille et Nice** cet été (nos informations du 18 juin). Le Conseil pourrait ainsi présenter des préconisations précises pour un déploiement au niveau national, ou se contenter de formuler les différentes options possibles sur l'avenir en général du projet RNT.

A titre personnel, Patrice Gélinet se dit favorable à un déploiement national. « **Je considère qu'il faut continuer sur notre lancée**, **zone par zone** », affirme le conseiller. « J'ai présenté un plan en juillet, qui a été accepté », ajoute-t-il. Le conseiller tente aussi de **convaincre Radio France de se porter candidat à des fréquences numériques dans les trois zones ouvertes à la RNT**, malgré les réticences du pdg Mathieu Gallet. Pour ce dernier, la RNT est un projet qui n'est « pas mature ». « Il peut évoluer », estime toutefois Patrice Gélinet. Et de rappeler l'exemple du prédécesseur de Mathieu Gallet, Jean-Luc Hees, qui s'est progressivement converti à la RNT durant son mandat. ■

Direct Radio : l'application mobile lancée « fin septembre », selon Christopher Baldelli

L'application mobile **Direct Radio**, dédiée à l'écoute en direct des radios partenaires, **sera lancée « fin septembre »**, a indiqué hier **Christopher Baldelli**, président du directoire de RTL, à *Satellifax*, en marge de la conférence de presse de rentrée de RTL.

Le projet de cette application gratuite pour tablettes et smartphones disponible sous Android et iOS avait été présenté début juillet, lors d'une conférence de presse, par RTL, Lagardère, NRJ, NextRadioTV et Radio France (nos informations du 4 juillet). Direct Radio permettra l'écoute en direct des radios des groupes partenaires, mais ne donnera pas accès à la réécoute ni à des vidéos. Elle proposera, en revanche, des données enrichies sur les programmes en cours d'écoute et une interface simplifiée. Les utilisateurs pourront recevoir des alertes sur leurs programmes favoris.

L'initiative avait été présentée par les radios partenaires comme une **volonté de garder le contrôle de leur distribution**, **et non de freiner le développement de la radio numérique terrestre** (RNT), à laquelle les groupes radiophoniques nationaux sont hostiles. Cette application a également vocation à s'ouvrir à d'autres radios. Le Sirti, favorable à la RNT, a demandé à en faire partie, mais ne peut adhérer comme organisation, selon Christopher Baldelli. Les radios du Sirti devront donc « **présenter leur candidature individuellement** », ajoute-t-il. ■

Droits sportifs

Canal+/Top 14: verdict le 9 octobre sur recours contre décision suspendant l'appel d'offres 2014-2018

La **cour d'appel de Paris a mis en délibéré au 9 octobre** sa **décision concernant le recours déposé par Canal+ et la Ligue nationale de rugby (LNR) dans le dossier des droits TV du Top 14**, a-t-elle indiqué hier au terme d'une audience (nos informations du 29 août). L'audience, qui s'est déroulée hier matin, a duré trois heures devant la Chambre 5-7 de la juridiction, opposant la LNR et Canal+ d'un côté, beIN Sports et l'Autorité de la concurrence de l'autre.

Le 30 juillet dernier, l'Autorité de la concurrence, saisie par beIN Sports, avait décidé de **suspendre**, **à partir de la saison 2015-2016**, **le contrat attribuant en janvier 2014 à Canal+ l'exclusivité de la retransmission du championnat de France de rugby de 2014 à 2018**, pour un montant record de **355 M€**. La LNR et Canal+ avaient interjeté appel de cette décision dans les jours suivants. L'Autorité de la concurrence accuse les deux parties « d'entente anticoncurrentielle » et demande à la Ligue de lancer un nouvel appel d'offres avant le 31 janvier 2015.

« Refaire le match de façon virile et correcte »

Hier, **l'Autorité a été suivie en ce sens par le parquet**, qui a souligné la nécessité de « **refaire le match de façon virile mais correcte** ». Auparavant, les avocats de Canal+ et de la LNR s'étaient attachés à écarter tout soupçon d'entente. **Eric Barbier de la Serre**, représentant de la Ligue, a vanté **« la rapidité et l'habileté » de Canal+ pour emporter l'affaire**, tout en assurant avoir eu « cinq rendez-vous avec beIN Sports » sans qu'il n'y ait eu « de négociations concrètes ».

L'avocat a aussi plaidé « **l'insécurité juridique et financière** » dans laquelle la décision « disproportionnée » de l'Autorité de la concurrence plonge les clubs avec, selon lui, « un risque de sous-valorisation des droits » du ■■■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

championnat en cas de nouvel appel d'offres.

Dans la foulée, le représentant de la chaîne cryptée **Pascal Wilhelm** a argué que « **beIN Sports n'a pas souffert de la perte du Top 14** » comme le prouve le nombre croissant de ses abonnements (plus de deux millions). L'avocat a aussi remis en cause le passage des droits télévisuels du Top 14 en « droits premium », comme l'affirme l'Autorité de la concurrence. Ce changement de catégorie acte ainsi l'importance de la compétition et la nécessité de se conformer scrupuleusement aux règles de la concurrence. Rappelons que BeIN Sports vient de décrocher **l'intégralité des droits en France de la Coupe d'Europe** (European Rugby Champions Cup) et du Challenge européen (European Rugby Challenge Cup) pour cette saison et les trois suivantes (2014 à 2018) au détriment de Canal+ (nos informations du 2 septembre).

« La Ligue a fui et trompé BeIN Sports sur ses intentions »

L'avocate de beIN Sports **Marie-Cécile Rameau** est pour sa part revenue sur le processus qui a permis d'**attribuer « en catimini, dans le secret », selon elle, les droits du championnat de France**. **« La Ligue a fui et trompé beIN sur ses intentions »**, a encore lancé Me Rameau, invoquant pour preuve « un échange de SMS entre la Ligue et beIN ». Me Rameau a aussi **épinglé une disposition** du contrat signé en 2011 entre Canal+ et la LNR qui faisait « interdiction de négocier de gré à gré avec un autre acteur que Canal+ », ce qui constituerait, selon la chaîne qatarie, un abus de position dominante.

Le représentant de l'Autorité de la concurrence **Henri Génin** a de son côté appelé la cour à « se prononcer sur l'attractivité exacte des droits du Top 14 ». « Si le Top 14 est un moteur d'abonnements, il s'agit alors de droits premium », a-t-il martelé, assurant que le championnat apportait « 5 % de nouveaux clients par an » à Canal+. Henri Genin a également balayé le risque financier que représentait pour la LNR un nouvel appel d'offres. « Dans son appel d'offres initial, la Ligue avait fixé un prix de réserve de 73 M€ par an, a-t-il déclaré. En suspendant l'appel d'offres pour négocier de gré à gré avec Canal, elle a eu 71 M€, elle y a donc perdu ». ■

Interactivité

Pôle Média Grand Paris : une master class avec des « pionniers » du transmédia

Le **Pôle Média Grand Paris** organise, **jeudi 25 septembre** à partir de 14h, une **master class** intitulée : « **Le transmédia a 10 ans – Retour d'expérience des pionniers** », a-t-il indiqué hier. Quant aux pionniers en question, il s'agit d'**Alexandre Brachet**, fondateur d'Upian, et **Gilles Freissinier**, actuel directeur du pôle web d'Arte et ancien de la direction des nouveaux contenus de Canal+. Ces « deux défricheurs de la première heure du transmédia » décriront le regard qu'ils portent sur les années passées et parleront des « paris » qu'ils pourraient prendre à l'avenir. Il s'agit de la dernière master class organisée par le Pôle autour du multi-écran.

La master class est accessible en entrée libre, sur inscription préalable à l'adresse : www.lepole.org/masterclass-2014. ■

Internet

***Plus belle la vie* :** plus de 800 000 visionnages d'épisodes en avant-première payante sur PluzzVAD

Lancée en mars 2013, l'offre d'**épisodes de *Plus belle la vie*** en « **exclusivité** » et en avant-première, **sept jours avant leur diffusion sur France 3**, a généré le **visionnage de « plus de 800 000 épisodes »**, a annoncé hier **France Télévisions Distribution**. Chaque épisode est proposé sur la plate-forme **PluzzVAD** au prix de **0,99 euro**. Outre ses audiences records sur France 3 avec une « audience moyenne de plus de 5 millions de téléspectateurs », le feuilleton produit par **Telfrance Série** et **Rendez-vous Productions** « est à ce jour le programme le plus visionné sur l'offre de rattrapage mais également sur la plate-forme de vidéo à la demande de France Télévisions », précise le communiqué. ■

Justice

TNT : retrait du recours de Fiducial contre les groupes TF1, M6 et NextRadioTV

Le **groupe Fiducial**, candidat déçu à une chaîne de la TNT HD en 2012, **a retiré son recours devant le Conseil d'Etat contre** les groupes **NextRadioTV**, **M6 et TF1**, selon les informations des *Echos*. Pour rappel, ce recours avait été déposé en protestation contre l'attribution à ces trois groupes de trois nouvelles chaînes (RMC Découverte, 6ter et HD1) dans le cadre de l'appel d'offres sur les nouvelles chaînes de la TNT, alors que le groupe Fiducial, qui présentait un dossier pour une chaîne nommée D. Facto, consacrée aux documentaires et aux débats, n'avait pas été retenu (nos informations du 31 janvier 2013).

Parallèlement, affirment *Les Echos*, **le recours** ■■■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

■ ■ ■ **de RTL**, **Europe 1 et NextRadioTV contre l'autorisation** d'émettre à Paris **accordée à Sud Radio** aurait également été levé (nos informations du 19 février). Rappelons que Sud Radio appartient au groupe Fiducial.

Pour aboutir à ce résultat, **un accord aurait été trouvé par l'entremise du président du CSA**, Olivier Schrameck, **en marge des discussions sur LCI**, dont l'avenir se jouait cet été, selon *Les Echos*. Ainsi, la plupart des parties prenantes peuvent être satisfaites : TF1 ne risque plus de perdre HD1 ; Fiducial ne risque plus de perdre Sud Radio à Paris ; et le groupe NextRadioTV, dirigé par Alain Weill, réticent au départ à retirer sa plainte, a obtenu satisfaction avec le refus de passer LCI sur la TNT gratuite. ■

Disparition

Joan Rivers : décès de l'actrice et animatrice américaine

L'actrice et animatrice de télévision américaine **Joan Rivers** est morte hier **à l'âge de 81 ans** à New York où elle était hospitalisée depuis une semaine, a annoncé sa famille. L'actrice avait été hospitalisée en urgence jeudi 28 août à l'hôpital Mount Sinai, après un arrêt cardiaque.

Joan Rivers était connue autant pour son humour acerbe et ses critiques des célébrités que pour ses multiples opérations de chirurgie esthétique dont elle plaisantait volontiers. Toujours très active, elle avait encore participé la veille de son hospitalisation à une opération de promotion de son nouveau livre. Il y a quelques jours, elle avait également tourné un épisode de 90 minutes pour son show télévisé ***Fashion police***, sur **E!**, où sont discutées et critiquées les tenues des célébrités. Elle avait aussi prévu une tournée en Grande-Bretagne en octobre.

L'actrice avait joué entre autres dans *Once Upon a Coffee House* en 1965 et *La folle histoire de l'espace* (la voix de Dot Matrix) en 1987. Et elle a souvent interprété son propre rôle dans des films comme *Iron Man 3* en 2013 ou des séries comme *Nip/Tuck*, *Drop Dead Diva*, *Boston Justice*. ■

Nominations

Fleur Pellerin : composition du cabinet de la ministre

La composition du cabinet de la nouvelle ministre de la Culture et de la Communication, **Fleur Pellerin**, a été publiée hier au *Journal officiel*.

Martin Ajdari conserve son poste de **directeur de cabinet**. L'ancien directeur général délégué aux ressources et secrétaire général de France Télévisions avait été nommé en mai dernier par l'ex-ministre de la Culture et de la Communication Aurélie Filippetti (*Satellifax* des 12, 13 et 16 mai).

La ministre a par ailleurs reconduit ses principaux collaborateurs lors de ses précédents portefeuilles.

Sébastien Soriano est nommé en qualité de **conseiller spécial**. Il occupait déjà cette fonction auprès de Fleur Pellerin lorsque celle-ci était secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger (avril-août 2014) après avoir été son directeur de cabinet lorsqu'elle était ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique (mai 2012-mars 2014). De 2009 à mai 2012, il était rapporteur général adjoint de l'Autorité de la concurrence.

Yann Battefort est nommé en qualité de **chef de cabinet**. Il occupait déjà cette fonction auprès de Fleur Pellerin lors de son précédent poste (avril-août 2014) après avoir été, en 2012-2013, conseiller chargé de la presse et de la communication au cabinet de la ministre déléguée aux Français de l'étranger Hélène Conway-Mouret. Agé de 45 ans, il a débuté comme rédacteur à la direction de la communication et de l'information au ministère des Affaires étrangères en 1999. Chef du service de presse et de communication au consulat général de France à Miami en 2002, puis à New York en 2005, il est ensuite affecté à la direction du protocole du ministère des Affaires étrangères, en charge de l'organisation des sommets, des visites officielles en France et des visites à l'étranger du Premier ministre (2008-2012). En août dernier, il avait pris le poste de secrétaire général adjoint du sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique. Depuis janvier, il était chargé de mission auprès du chef du protocole au Quai d'Orsay, et s'occupait des commémorations de l'année 2014.

Nicolas Vignolles est nommé en qualité de **conseiller parlementaire**. Il était précédemment chef adjoint de cabinet, chargé des relations avec les élus et la société civile de Fleur Pellerin lors de son précédent portefeuille (avril-août 2014) après avoir été son conseiller parlementaire lorsqu'elle était ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique (mai 2012-mars 2014).

Emilie Gargatte est nommée en qualité de **conseillère pour la communication et les relations avec la presse**. Elle occupait ces mêmes fonctions lors des deux précédents postes de la ministre. ■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Nominations

Spect : Jacques Clément et Nicolas Coppermann réélus président et vice-président

L'**assemblée générale du Spect**, qui s'est tenue hier à Paris, a élu le **nouveau bureau** du syndicat, composé de dix membres. **Jacques Clément** (Act4 Productions) et **Nicolas Coppermann** (Endemol France) ont été réélus respectivement **président et vice-président**. **Jean-François Reboussin** (KM) reste **trésorier** du syndicat, tandis que **Franck Baron** (TéléParis) devient **trésorier adjoint**, **Lionel de Planet** (Tout Sur l'Ecran), **secrétaire général**, et **Fabrice Bonanno** (Coyote Conseil), **secrétaire général adjoint**.

Le bureau est par ailleurs composé de quatre membres, dont trois nouveaux : outre **Guillaume Wanneroy** (Réservoir Prod) réélu, sont dorénavant membres **Françoise Marchetti** (Troisième Œil Productions), **Roxane Rouas** (Réservoir Prod) et **Christophe Nobileau** (Telfrance). Les mandats sont d'une durée de deux ans.

Le Syndicat des producteurs et créateurs d'émissions de télévision regroupe **41 adhérents**, **soit près de 70 sociétés de production**, actives notamment **dans le flux**. Pour son président, **trois dossiers** s'avèrent actuellement particulièrement « **chauds** ». En premier lieu « tout ce qui **touche au social**, avec l'intermittence et le problème des **annexes 8 et 10** [de l'assurance chômage] », a expliqué Jacques Clément à *Satellifax*, après l'assemblée générale.

Le syndicat se préoccupe également des questions relatives à « la **production verticale** et donc la **production indépendante**. Nous nous battons pour que la production indépendante, preuve de créativité, **perdure et soit reconnue** ». Il revendique ainsi une vraie place pour la création française de format, et le paiement, par les diffuseurs, d'un « **droit de format** » pour celle-ci, comme c'est le cas lors d'une acquisition de formats étrangers. Interrogé sur la position du Spect sur l'**introduction de parts de coproduction** pour les diffuseurs lorsqu'ils financent plus de 70 % d'une production (ce qui peut être le cas pour les chaînes bénéficiant d'un couloir pour le flux dans leurs obligations), Jacques Clément n'est **pas opposé** au principe. **A une condition** : **que les diffuseurs s'impliquent dans le développement** comme ils peuvent le faire en fiction, a-t-il précisé.

Enfin, le troisième « dossier chaud » est, selon lui, « le **financement du service public** ». Pour Jacques Clément, « un service public fort draine et incite les autres à être meilleurs ». ■

Programmes

M6 / Studio 89 : Hélène Darroze, Michel Sarran et Philippe Etchebest dans le jury de *Top chef*

La 6e saison de ***Top chef*** (Studio 89) de **M6** se tiendra sous les yeux d'un **jury reconstitué à 75 %**. Au côté de **Jean-François Piège** – seul survivant de la fournée dernière – se tiendront les chefs **Hélène Darroze**, **Michel Sarran** et **Philippe Etchebest** (*Cauchemar en cuisine*), a annoncé hier la chaîne. Ils remplaceront Christian Constant, Ghislaine Arabian et Thierry Marx, qui officiaient en tant que jurés depuis le lancement de l'émission en 2010. ■

TF1 : Arsène Wenger ne commentera plus le football

TF1 a décidé de se séparer de l'entraîneur français **Arsène Wenger**, qui commentait les matches de football sur la chaîne depuis 2004, a révélé hier *Le Parisien*. La décision aurait été prise cet été, **« à la grande surprise de l'intéressé »**, écrit le journal. Hier soir, **Christian Jeanpierre et Bixente Lizarazu** se sont donc retrouvés seuls au micro pour commenter le match France/Espagne. Contactée par *Satellifax*, la chaîne a indiqué son intention de « rester en contact » avec l'entraîneur d'Arsenal pour ses émissions comme *Téléfoot*. ■

Distinctions

Canal+ / Scarlett Production / Chic Films : la saison 2 de *Kaboul Kitchen* récompensée à Séoul

La **saison 2 de *Kaboul Kitchen*** (12 x 30') s'est vu récompensée du **grand prix des Seoul International Drama Awards**, « pour sa qualité, sa créativité et son originalité », a annoncé hier **Canal+**. Labellisée « création originale », la série est produite par **Scarlett Production** et **Chic Films** en coproduction avec **Euro Media France**. La saison 2 a été diffusée en janvier dernier sur Canal+. ■

Grand prix des médias CB News : le palmarès audiovisuel 2014

Avec **cinq prix et une mention**, **TF1** est la **grande gagnante du 16e Grand prix des médias CB News 2014**, remis hier soir au pavillon Champs-Elysées à Paris. Cet événement, créé par Christian Blachas, fondateur du magazine *CB News* et aujourd'hui décédé, vise à récompenser, chaque année, « l'innovation et la performance de tous les médias », rappelle le communiqué. Il s'agissait de la 16e édition de ce prix. ■■■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Grand prix : **TF1**
Meilleure radio : **NRJ**
Meilleure émission de radio : ***Europe 1 Midi***
Meilleure chaîne télé : **TF1**
Meilleure émission TV divertissement – flux : la **saison 3 de *The Voice – la plus belle voix*** (Shine France – TF1)
Meilleure émission TV info et doc : ***Apocalypse, la 1ère Guerre mondiale*** (CC&C, Ideacom International – France 2) avec une mention à ***Sacrifice : du Débarquement à la Libération de Paris*** (CC&C – TF1)
Meilleur programme ou support multi-écran : ***Télé-Loisirs*** (Prisma Media), avec une mention à ***Qu'est-ce que je sais vraiment ?*** (Shine France – M6)
Meilleur coup éditorial ou journalistique : **interview de Vladimir Poutine par TF1 et Europe 1** ; ***Closer*** : l'amour secret du Président
Meilleure campagne de publicité médias : **TF1**, **Canal+**
Meilleur lancement ou relancement : le magazine ***Stylist*** (groupe Marie Claire), avec une mention à la chaîne **J-One** (Viacom) ■

Clin d'œil

Clin d'œil – France 2 : comment traiter subtilement du scandale du moment

En parlera ? En parlera pas ? Au JT de 20h, mercredi, David Pujadas a choisi d'évoquer, mais d'évoquer pudiquement « le » livre dont tout le monde parle, sorti en librairie hier : « Nous avons choisi de ne pas entrer dans le détail de ce livre ». Dont acte.

Mais nous en avons trouvé d'autant plus savoureux le descriptif de la saison 2 des *Hommes de l'ombre* (Macondo / Tetra Media Fiction), dont le dossier de presse nous est parvenu hier, saison qui sera prochainement diffusée sur France 2 : « Un scandale impliquant la première dame menace de déstabiliser le président de la République et de faire exploser le gouvernement. […] [Le] combat face à l'opposition et les médias va nous entraîner dans l'intimité de l'exercice du pouvoir. »

France 2, écartelée quand fiction et réalité se rejoignent… ■

Jeudi's tweets : Girard, Rony, Namias, Poussielgue, Glad, Rachedi, Rogard, Birenbaum, Lechevallier...

Une sélection, parfaitement arbitraire, de tweets qui nous ont amusés ou instruits. Ou pas. L'orthographe et la syntaxe d'origine sont conservées… sauf exception charitable !
Votre avis, vos suggestions : commentaire@satellifax.com ou @joelwir ou @satellifax.

@cgirard C'est donc "l'équilibre" du marché publicitaire qui aura eu raison de la diversité de l'info avec fermeture @LCI @MinistereCC Inquiétant

@PLechevallier #Netflix #Canada : "Le taux d'adoption est passé de 21 % à 29 % pour les anglophones, et de 5 % à 7 % pour les francophones" #CRTC

@RonyHerve Sans être rabat-joie, pas certain que @fleurpellerin ait rassuré les créateurs hier matin sur @franceinter Attendons la suite

@NamiasRobert Je ne souhaite à aucun homme politique ce que V. Trierweiler vient de faire à Hollande. Aucun n'en sortirait indemne !…

@Poussielgue ça alors, la @SACDParis a signé avec @NetflixFR… morale de l'histoire : on critique, on critique, mais on signe quand même à la fin
@fandoetlis @Poussielgue @SACDParis @NetflixFR Vous mélangez 2 sujets. Sur la réglementation nous demandons tjrs l'application du décret Smad

@vincentglad Un oiseau vient de chier sur mon balcon. Merci pour ce moment.

@MabrouckRachedi Une pensée à tous les écrivains de la rentrée qui doivent exister à côté de la déferlante #Trierweiler. Merci pour ces moments de lecture.

@KrogiR TF1 revoit déjà à la baisse les tarifs pubs de #Blacklist dès mercredi prochain : 106 000 euros la 1ère coupure vs 118 000 au départ (-10 %)

@Manald1 Half a million. #tchitcha

@Udecam « #Netflix c'est pour moi la 1ère offre de destination intelligente non linéaire grâce à ses algos de recommandation » @brunopatino #udecam

@ldupin Aïe… @NPolony aborde techno, cloud, sécurité toussa sur #LGJ, "comme un quidam". Attention au syndrome #Twitch ;-) Courage @babgi !

@Deniestelle @DenisBrogniart @FrankLeboeuf ça va me faire bizarre de regarder un match des Bleus sans vous ! Nos débats vont me manquer ! #bonsouvenir

(Tweets relevés le jeudi 4 septembre 2014) ■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Notre revue de presse se veut un aperçu du secteur, vu par les autres médias (presse papier, presse en ligne, télévision, radio), en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

RTL / Europe 1 : des revenus publicitaires pas très éloignés

(Véronique Groussard, *Challenges*, jeudi 4 septembre)

[Alors que les deux radios généralistes RTL et Europe 1 se livrent bataille sur le terrain des audiences, notamment avec les matinales et les émissions de divertissement de l'après-midi.]

[…] La situation est paradoxale : si RTL compte 21,4 % d'auditeurs de plus qu'Europe 1 (5,7 millions, contre 4,6 millions en audience cumulée), sa supériorité est loin d'être aussi nette en termes publicitaires. « Nous sommes voisins », ose un dirigeant d'Europe 1. Difficile à vérifier. RTL ne souhaite pas répondre, mais admet que les chiffres d'affaires bruts ne signifient rien tant les remises dans ce secteur peuvent être extravagantes. Et ni l'une ni l'autre ne sont loquaces sur leurs résultats nets. Des indices laissent penser que l'écart entre les deux stations s'est réduit au premier semestre. […] ■

France 2 : Nicolas Poincaré reprend *Complément d'enquête* avec l'assentiment de l'équipe

(Carine Didier, *Le Parisien*, jeudi 4 septembre)

[Alors que le journaliste Nicolas Poincaré a repris hier les rênes de *Complément d'enquête*, le magazine que présentait Benoît Duquesne, décédé au début de l'été.]

[…] [Nicolas Poincaré] n'a pas hésité. « J'ai dit oui dans la seconde car c'était *Complément d'enquête*, poursuit-il. Quand j'ai fait connaissance avec l'équipe mi-août, j'ai découvert une petite bande de trentenaires tous recrutés par Duquesne, très soudés et déterminés à continuer pour que le magazine lui survive. Ils avaient organisé un vote pour lui trouver un successeur et mon nom est sorti. » […] ■

YouTube : un « agent d'addition d'audience et de revenus » pour les chaînes jeunesse

(Vincent-Xavier Morvan, *Stratégies*, jeudi 4 septembre)

[Alors que plusieurs groupes comme Canal+, Disney, Lagardère (Gulli) et Viacom (Nickelodeon) ont lancé des chaînes YouTube proposant leurs programmes.]

[…] Si certains, au sein des chaînes, prédisaient la mort de la télévision si ses contenus étaient mis à disposition sur internet, ils se sont vite aperçu que YouTube ne cannibalisait pas l'audience de la TV, bien au contraire. « YouTube ne fragmente pas l'audience, c'est un distributeur de plus dans la chaîne de valeur, indique ainsi Thierry Cammas, pdg de Viacom en France, en charge des chaînes Nickelodeon et Nickelodeon Junior. C'est un agent d'addition d'audience et de revenus, que l'on utilise notamment pour "snacker" nos contenus, c'est-à-dire en diffuser une partie à des fins promotionnelles ou événementielles. » […] ■

TNT / LCI : des arguments autres qu'économiques auraient pesé dans la balance...

(Fabienne Schmitt, *lesechos.fr*, jeudi 4 septembre)

[Alors que le CSA a décidé, le 29 juillet, de ne pas accepter la demande de LCI de passer sur la TNT gratuite.]

[…] A ce moment-là [alors que vient d'être adoptée la loi sur l'indépendance de l'audiovisuel donnant au CSA le pouvoir d'autoriser le passage d'une chaîne de la TNT payante sur la TNT gratuite], tout le monde pense que ce sceau présidentiel [François Hollande ayant lui-même apporté son soutien à l'amendement LCI] garantit à LCI son passage en gratuit. Les dirigeants de TF1 semblent sûrs de leur coup. […]

Olivier Schrameck, président du CSA, […] n'a aucun a priori négatif sur la demande de LCI. D'où l'inquiétude des dirigeants de BFM TV. Au sein de la chaîne, c'est branle-bas de combat : Alain Weill remue ciel et terre. Il crée une « task force » qui va travailler quasi quotidiennement sur le dossier. […] Il pense même, à un moment, faire une offre de rachat de LCI ! « On aurait pu rapprocher BFM Business et LCI pour faire une chaîne éco et politique, mais j'ai renoncé à le faire de peur que cela ne soit mal interprété », avoue-t-il. […]

Deux conseillers, ceux-là mêmes qui sont chargés de piloter le dossier au CSA, Emmanuel Gabla et Françoise Laborde, votent en faveur de LCI. […] Il était possible de lui imposer des contraintes visant à limiter sa capacité de nuisance sur les autres acteurs audiovisuels, comme, par exemple, l'interdiction de procéder à la commercialisation couplée d'espaces publicitaires avec TF1, qui lui donne une force de frappe commerciale considérable. Si le CSA n'a pas choisi cette option, c'est sans doute parce que des arguments autres qu'économiques ont pesé dans la balance. […] ■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Revue de presse

Rugby / Football : le premier bientôt plus populaire que le second ?

(Jamal Henni, *BFM Business*, jeudi 4 septembre)

Le ballon ovale va-t-il devenir le sport préféré des Français, à la place du ballon rond ? Ce n'est pas impossible, si l'on extrapole les tendances observées ces dernières années et mises en lumière à l'occasion de l'affaire des droits TV du rugby, qui a été plaidée [hier]. Dans une décision rendue fin juillet, le gendarme de la concurrence détaille le succès croissant du rugby au détriment du football. D'abord, les audiences du ballon rond sont inquiétantes. En quatre ans, la Ligue 1 a perdu 35 % de ses téléspectateurs… ce qui n'a pas empêché la valeur de ses droits TV de continuer à augmenter.

Ensuite, diverses études montrent que l'attractivité du rugby rivalise avec celle du football. Par exemple, une étude menée par Canal+ en juin 2013 indique que 62 % des abonnés Canal+ sont motivés par le football, suivis par le rugby à 45 %. […]

Enfin, une autre étude réalisée par Ipsos pour beIN Sports en septembre 2013 indique que 21 % des abonnés Canal+ seraient prêts à s'abonner à beIN Sports si tous les matches du Top 14 y étaient diffusés (16 % pour 3 grandes affiches et 15 % pour 4 autres matches). ■

Netflix : lent démarrage au Québec

(Marc André lemieux, Le Journal de Québec, jeudi 4 septembre)

Véritable phénomène aux Etats-Unis, au Canada anglais et ailleurs dans le monde, Netflix peine à décoller dans la belle province. A peine 9 % des Québécois ont adopté ce service, indique le Rapport de surveillance des communications de 2014 du CRTC. Le Québec arrive ainsi bon dernier au classement des provinces les plus friandes de Netflix. L'Alberta domine le palmarès avec un taux d'abonnements de 35 %. De 2012 à 2013, le taux d'abonnement de Netflix est passé de 21 % à 29 % chez les Canadiens-anglais. Chez les Canadiens-français, ce nombre est passé de 5 à 7 %. Cet écart est entre autres attribuable au mince catalogue de films et séries en français offert sur Netflix.

Par ailleurs, la moyenne hebdomadaire de temps passé à regarder la télé sur le web est passée de 1,3 heure en 2012 à 1 9 heure en 2013. Malgré cette plus grande utilisation des services basés sur internet, les Canadiens demeurent fidèles aux services de télévision traditionnelle, indique le Rapport du Conseil de radiodiffusion et des télécommunications (CRTC). Le pourcentage des foyers abonnés aux services par câble ou par satellite a certes diminué, mais très légèrement. De 85,6 % (11,93 millions) en 2012, il atteignait maintenant 84,9 % (11,92 millions) en 2013. Le temps passé devant le téléviseur suit cette tendance. Le Canadien moyen regardait environ 27,9 heures de télé en 2013, comparativement à 28,2 heures en 2012. La plus forte baisse s'est produite chez les auditeurs de 18 à 24 ans, chez lesquelles on note un fléchissement moyen de 3,9 %, passant de 22,8 heures en 2012 à 21,9 heures en 2013. ■

Verbatim

Verbatim : Aprikian, Ardisson, Hanouna, Olivennes, Cohn-Bendit, Foucault, Namias, Bern…

« En dehors des chaînes d'info, dont l'offre éditoriale et substantielle n'est plus à démontrer, la TNT restait, jusqu'à maintenant, le jardin des grandes chaînes historiques laissé en jachère. »

Ara Aprikian, directeur général adjoint du pôle gratuit de Canal+, *Télé Obs,* jeudi 28 août

« Drucker et Dechavanne ont un chien, Hanouna a une blonde, et moi, j'ai un robot ».

Thierry Ardisson, animateur de *Salut les Terriens*, dans la bande-annonce de Canal+ annonçant l'arrivée du robot « Jean-Mi » comme nouveau chroniqueur de l'émission, mercredi 3 septembre

« Jérôme Commandeur et Nicolas Canteloup me font beaucoup rire. Comme Jean-Pierre Elkabbach… »

Cyril Hanouna, animateur des *Pieds dans le plat* sur Europe 1, lors de la conférence de rentrée de la station, mercredi 3 septembre

« Jean-Pierre Elkabbach est au milieu d'Europe 1 comme la tour Eiffel est au milieu de Paris. »

Denis Olivennes, président du directoire de Lagardère Active, lors de la conférence de rentrée d'Europe 1, mercredi 3 septembre

« Europe 1 a été le média qui a su nous convaincre, Guy Roux et moi, qu'on était encore jeunes. »

Daniel Cohn-Bendit, chroniqueur sur Europe 1, lors de la conférence de rentrée de la station, mercredi 3 septembre

« Europe 1 est la seule station qui nous laisse imaginer que Guy Roux, Dany Cohn-Bendit et moi-même avons plongé dans un bain de jouvence. »

Jean-Pierre Foucault, nouvelle recrue d'Europe 1 en tant que chroniqueur dans *Les Pieds dans le plat*, lors de la conférence de rentrée de la station, mercredi 3 septembre ■■■

 Reproduction interdite © 2014 Fréquences

Verbatim

« On s'est débarrassé de la maladie infantile d'Europe 1 qui était, chaque année, de tout bazarder. »
Fabien Namias, directeur général d'Europe 1, lors de la conférence de rentrée de la station, mercredi 3 septembre

– Pour réussir à la radio, faut pas seulement être con, faut aussi être jeune…
– T'as déjà 50 % des qualités !
Pierre Bénichou et **Florian Gazan**, chroniqueurs aux *Grosses Têtes,* plaisantant durant la conférence de presse de rentrée de RTL, jeudi 4 septembre

« Moi, j'ai toutes mes dents d'origine. »
Stéphane Bern, animateur sur RTL, plaisantant avec son nouveau collègue de la radio, **Laurent Ruquier**, durant la conférence de presse de RTL, jeudi 4 septembre ■

Agenda

Agenda médias : événements des prochaines semaines

Aujourd'hui	10:30	Obsèques de Gilles Maugars (paroisse de l'Immaculée Conception, Boulogne-Billancourt)
dim. 7 au jeu. 11 sept.		Le **Rendez-vous de TV France International** à Biarritz
lun. 8 sept.	09:30	**HD1**, point presse sur la rentrée. Contact : 01 41 41 18 40
mar. 9 sept.	09:00	**Radio Classique**, conférence de rentrée. Contact : 01 40 08 50 08
	11:00	(Biarritz) **CNC / TVFI**, présentation à la presse du Bilan 2013 de l'exportation des programmes audiovisuels français. Contact : 01 40 53 23 00
	14:30	(Biarritz) **TVFI**, table ronde sur la créativité française en matière de format. C.: 01 40 53 23 00
	16:00	(Biarritz) **TVFI / La Fabrique des formats**, remise du premier prix Export et prix spécial Format. Contact : 01 40 53 23 00
mer. 10 sept.	09:00	**Canalplay**, petit déjeuner de presse. Contact : 01 71 35 03 41
mer. 10 au dim. 14 sept.		**Festival de la Fiction TV** à La Rochelle.
lun. 15 sept.		**Netflix**, conférence de presse.
mar. 16 sept.	09:00	**Reed Midem**, petit déjeuner de présentation du Mipcom 2014. Contact : 01 79 71 94 39
mer. 17 sept.	09:00	**Equidia**, petit déjeuner de presse de rentrée. Contact : 01 46 52 89 59
	12:30	**6ter**, déjeuner de rentrée. Contact : 01 41 92 57 18
ven. 19 sept.	09:30	**LCP**, conférence de rentrée.
lun. 22 sept.	17:00	**Afdesi / Forum Médias Mobiles**, soirée de l'innovation de la télé connectée (sur invitation). Contact : contact@afdesi.org
mar. 23 au ven. 26 sept.		**Cartoon Forum** à Toulouse.
mar. 23 sept.	18:30	**AB Groupe**, conférence de presse de rentrée. Contact : 01 49 22 65 87
jeu. 2 oct.	09:30	**Orange**, présentation des innovations – Show Hello. Contact : 01 44 44 93 93 - service.presse@orange.com
	09:30	**Sony**, conférence de presse de présentation des nouveautés de la rentrée. C.: 01 41 34 23 69
ven. 3 oct.	10:30	**Mélody**, conférence de presse de rentrée. Contact : 01 40 10 15 86
sam. 11 et dim. 12 oct.		**MipJunior** à Cannes
lun. 13 au jeu. 16 oct.		**MipCom** à Cannes.
jeu. 16 au sam. 18 oct.		24es **Rencontres cinématographiques** de Dijon de l'**ARP**. Contact : 01 53 42 40 01
ven. 17 et sam. 18 oct.		**Marseille Web Fest**.
mar. 18 au jeu. 20 nov.		**32e édition du Satis**.
jeu. 20 et ven. 21 nov.		**Rencontres animation formation à Angoulême**.

Agenda des programmes : événements des prochaines semaines

Aujourd'hui	09:30	**Arte / 2P2L**, petit déjeuner autour de l'émission *De l'art et du cochon*. Contact : 01 53 98 82 45
	11:00	**France 4**, conférence de presse de présentation d'*Alcootest* (Réservoir Prod). C.: 01 56 22 40 34
lun. 8 sept.	10:30	**France Ô**, conférence de presse sur la saison 2 de *Cut*. Contact : 01 55 22 71 17
mar. 9 sept.	11:30	(Marseille) **France 3**, conférence de presse pour les 10 ans de *Plus belle la vie*. C.: 01 56 22 89 75

Edité par Fréquences, membre du Spiil – Sarl au capital de 10 000 € – Commission paritaire : 1214 W 90061 – *Satellifax*, 9, rue Charlot 75003 Paris – www.satellifax.com – Twitter : @satellifax – Directeur des publications *Satellifax*, *Satellimag* et *Satellinet* : Joël Wirsztel
Abonnements : Véronique Olasz – Tél : 01 40 29 47 48 – Fax : 01 42 78 70 36 – office@satellifax.com, tarifs : 3 mois 730 €, 1 an 2 690 €
Publicité : REMICS Régie, Remi Collard – Tél : 06 09 77 37 22 – remi@remicsetcompagnie.com – **Rédaction** : 01 44 78 04 78, redaction@satellifax.com – Directeur de la rédaction : Joël Wirsztel – Rédactrice en chef : Yvane Dréant – Rédaction : Franz Durupt, Arnaud Grellier, Christine Monfort, Virginie Sengès – Collaboratrices : Pascale Paoli-Lebailly, Carole Villevet – Secrétariat de rédaction : Anne-Laure Deparis, Maxime Bomier – REPRODUCTION INTERDITE – 19e année de publication – © 2014 Fréquences